



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Staff Housing Design – Waterton Lakes National Parks Conception du logement du personnel, Parc national du Canada des Lacs-Waterton		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-15-5067/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 005	Date: June 30, 2015 Date : 30 juin 2015
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-15-00684664		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: July 2, 2015	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 2 juillet 2015	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



This amendment is being raised to post the French translation of amendment 004.

All other terms and conditions remain the same.

La présente modification vise à répondre aux questions soumises par rapport à l'invitation 5P420-15-5067/A et à la carte des parcelles de Waterton incluse dans le besoin qui a été défini.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Combien de nouveaux bâtiments devrions-nous prévoir (pour la budgétisation – civil et arpentage)?

R1. Selon la conception et l'aménagement des bâtiments, il s'agirait de quatre bâtiments.

Q2. Quelles sont les attentes concernant la présence ou la participation de l'entrepreneur aux réunions, sur place et par téléconférence?

R2. Il faut être sur place une fois par mois pour l'examen du site et une réunion de projet, les autres réunions de chantier peuvent être par téléconférence. Il y aura aussi des examens spéciaux du site aux moments critiques (réunion de lancement, achèvement substantiel, achèvement définitif et avant l'expiration de la garantie, et s'il faut régler sur place des questions cruciales sur le site/la construction).

Q3. Veuillez clarifier les exigences concernant les services d'ingénieur résident pour le génie civil.

R3. Aucun professionnel résident n'est requis pour ce projet.

Q4. Devrions-nous inclure des services de coordination des services publics enfouis peu profondément?

R4. Cette responsabilité incombe aux consultants.

Q5. Devrions-nous inclure des services de regroupement de lots?

R5. Il faut exclure les services de regroupement de lots.

Q6. Devrions-nous inclure des services de rezonage?

R6. Il faut exclure les services de rezonage.

Q7. Devrions-nous inclure des services de rapport sur les biens immobiliers (avant et après)?

R7. L'arpentage est nécessaire au début et un rapport sur les biens immobiliers est requis lorsque chaque bâtiment est terminé.

Q8. Pourriez-vous fournir plus de renseignements sur les exigences et les attentes concernant les « Rapports de conception environnementale et durable (incluant sans s'y limiter l'évaluation des impacts environnementaux, l'analyse des impacts environnementaux, etc.) » auxquels on fait référence à la page 12 de 43 de l'annexe E – section 4.1.2.4? Nous avons besoin d'une description complète des services attendus afin de déterminer la portée et les coûts de consultation connexes.

R8. Aucune évaluation ou analyse des impacts environnementaux, ni évaluation des effets environnementaux (EEE), n'a été effectuée pour ces propriétés.

Q9. Est-ce que Parcs Canada peut clarifier le niveau d'évaluation d'impact requis (analyse d'impact de base ou analyse d'impact détaillée)?

a. Au point 4, section 3.2.11 de l'annexe E de la DP, il est indiqué : « l'évaluation des impacts (conformément à la directive de 2015 sur l'évaluation des impacts de l'APC) »;



b. Au point 6.1, section 6.3.1 de l'annexe E de la DP, il est indiqué : « Produire une évaluation d'impact environnemental, si exigé, et le rapport d'examen préalable propre à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, 2012 (LCEE, 2012); ou intégrer les exigences de la manière établie dans la lettre ou le rapport sur l'évaluation des effets environnementaux de l'APC. »

Est-ce que Parcs Canada a produit une lettre ou un rapport sur l'EEE pour ce projet (selon ce qui a été indiqué plus haut)? Si oui, est-ce que Parcs Canada pourrait fournir ce document?

Est-ce que Parcs Canada peut confirmer qu'un cadre de référence sera produit pour l'évaluation des impacts?

- R9. Tout aménagement sur les lots dans le lotissement urbain est assujéti à un modèle d'examen préalable type déjà approuvé, qui inclut des mesures d'atténuation rétablies pour différents types d'ouvrages, y compris les bâtiments (voir ci-joint).

MODIFICATION DU BESOIN

La carte des parcelles de Waterton est retirée du besoin.

Toutes les autres modalités demeurent les mêmes.